

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
28 janvier 2020
Français
Original : arabe

**Lettres identiques datées du 26 janvier 2020, adressées
au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité
par le Représentant permanent de la République arabe syrienne
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, je tiens à vous informer de ce qui suit :

Des groupes terroristes armés, notamment l'Organisation de libération du Levant (Front el-Nosra), qui figure sur la Liste établie par le Conseil de sécurité, continuent de commettre des actes terroristes et d'autres crimes et de viser des agglomérations civiles et des centres de services ou d'activités à caractère humanitaire tels que les hôpitaux, les écoles et les lieux de culte dans les provinces d'Alep et d'Idlib. Ces actes ont fait un grand nombre de morts et de blessés, des enfants, des femmes et des personnes âgées pour la plupart, et causé la destruction d'une grande partie des infrastructures civiles. À titre d'exemple, la République arabe syrienne signale la mort de 23 civils la semaine dernière, lorsque, le 16 janvier 2020, ces groupes ont pilonné le quartier de Soukkari et d'autres secteurs d'Alep, situés à proximité.

Les opérations militaires précises et planifiées menées par l'Armée arabe syrienne et ses alliés dans les provinces d'Alep et d'Idlib font suite aux appels lancés par les habitants de ces deux provinces et aux crimes systématiques perpétrés par les groupes terroristes armés susmentionnés, qui tirent parti de l'appui militaire et logistique illimité que leur apportent des États occidentaux et leurs supplétifs dans la région.

La République arabe syrienne appelle l'attention du Secrétaire général et du Président du Conseil de sécurité sur le fait que les terroristes du Front el-Nosra et les autres groupes terroristes qui lui sont affiliés continuent de retenir les civils afin de les empêcher d'emprunter les couloirs humanitaires ouverts par les autorités compétentes à Abou el-Douhour, à Hbit et à Hader, dans les provinces d'Alep et d'Idlib, et de viser ceux d'entre eux qui tentent d'échapper à ces pratiques criminelles. Les couloirs, sécurisés par des unités de l'Armée arabe syrienne opérant dans ces zones, sont pourtant ouverts depuis près de deux semaines. Des dispensaires pleinement équipés y ont été installés pour offrir des services médicaux aux enfants, aux femmes et aux malades originaires de ces zones et les moyens de transport nécessaires ont été prévus.

La République arabe syrienne souligne que, conformément aux obligations que lui imposent sa constitution et le droit international, les opérations militaires menées par son armée et ses alliés pour venir à bout des bandes de Daech, du Front el-Nosra



et d'autres organisations ne cesseront pas tant que les terroristes qui menacent la sûreté et la sécurité des civils syriens n'auront pas été anéantis.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Bashar **Ja'afari**
